

2° COMMISSION d'Intérêt local.

(Nommée le 18 février 1909.)

MM.

1° BUREAU : CAZENEUVE.

2° — VISEUR.

3° — CABART-DANNEVILLE.

4° — MONNIER. *Secrétaire*

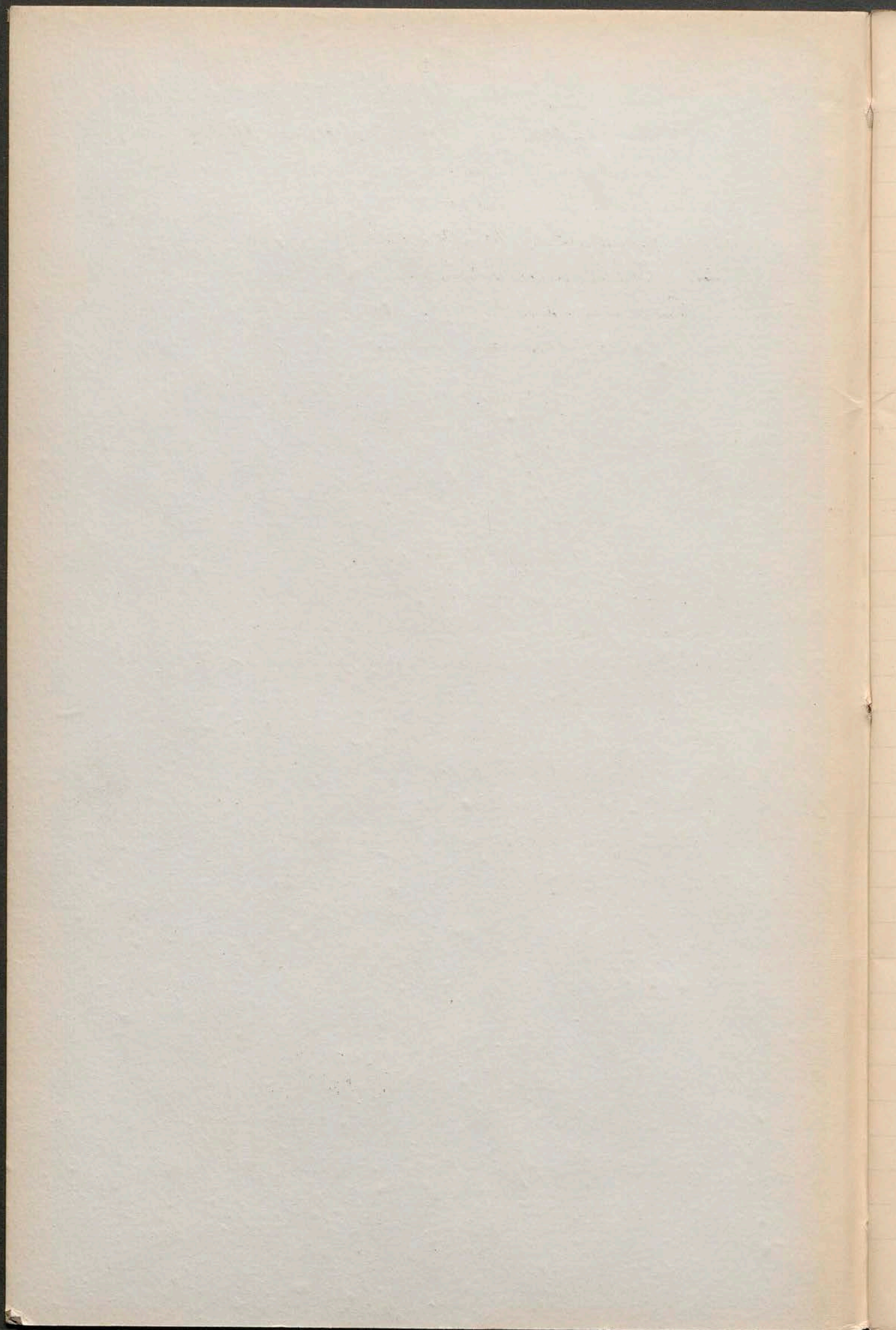
5° — DELOBEAU.

6° — SAILLARD.

7° — FESSARD. *Président et Rapporteur*

8° — VISSAGUET.

9° — LANNELONGUE.



4

Séance du 25 février 1909.

Président :

M. Fessard.

Secrétaire : M. Mounier.

Rapporteur : M. Fessard

Commission d'étude local février 1909.

Rapporteur élu Fessard.

*(Signature)* Mounier

Séance du 19 Mars 1909.

Présents : M. Fessard, Mounier, Delobean, Cabat Darnes St.  
La Commission examine le projet de loi adopté par la Chambre des  
Députés autorisant l'acceptation d'un droit sur l'alcool à l'exportation  
de deux (deux et demi).

M. Fessard est autorisé à déposer le Rapport, deux et à demi l'année.  
Concluait à l'adoption de ce projet.

M. Fessard plus à l'ordre du jour, l'année est l'année.

Après lecture, le Président et le Secrétaire ont signé.

*(Signature)* Mounier

1245 1480

